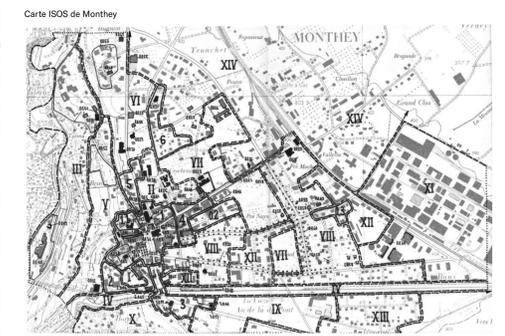


Notes d'inventaire des bâtiments

- 1** très remarquable
 Monument d'importance nationale; beauté, équilibre architectural; objet représentatif d'une époque ou d'un style; d'un mouvement artistique ou artisanal de large envergure; la valeur de l'objet peut être renforcée par la qualité de son intégration au site ou comme composante essentielle d'un tissu bâti.
- 2** remarquable
 Monument d'importance cantonale (régionale); beauté et qualité architecturale remarquable; objet représentatif d'une époque ou d'un mouvement artistique ou artisanal de portée régionale; la valeur de l'objet peut être renforcée par la qualité de son intégration au site ou comme composante essentielle d'un tissu bâti.
- 3** intéressant
 Objet intéressant au niveau communal (local) voire supra communal (régional); qualités architecturales évidentes: volume, proportions, percements harmonieux, authenticité, etc.; représentatif d'une époque ou d'un style; d'un mouvement artistique ou d'un savoir-faire artisanal; ses qualités sont souvent accompagnées d'une valeur d'intégration à un ensemble bâti.
- 4+** bien intégré (volume et substance)
 Objet du patrimoine soit par sa valeur d'intégration dans un ensemble construit (rue, bourg, village, hameau, murs, etc.) ou dans le paysage (en accord avec les mouvements de terrain, bosquets, haies, rives d'un cours d'eau, lac, etc.), soit par sa valeur intrinsèque (architecture, typologie, technique de construction...); l'objet est intéressant sur le plan local; maintien du volume et de la substance.
- 4** bien intégré (volume)
 Objet ancien ou moderne dont la qualité spécifique est d'être bien intégré dans un ensemble construit (rue, bourg, village, hameau, murs, etc.) ou dans le paysage (en accord avec les mouvements de terrain, bosquets, haies, rives d'un cours d'eau, lac, etc.); l'effet d'ensemble qui le provoque est plus important que l'objet lui-même et demande le maintien du volume.
- 5** en attente de jugement
 Bâtiment qui présente de l'intérêt à première vue, soit par sa valeur propre, soit par son implantation, soit par son volume, soit sur le plan de l'architecture ou de la typologie de l'appartenance à un mouvement stylistique ou d'un savoir-faire artisanal, mais en attente de jugement soit par le manque de recul ou de connaissances, soit par l'évolution de son environnement direct.
- 6** sans intérêt
 Bâtiment ou construction sans qualité et ne répondant à aucun des critères mentionnés dans les définitions précédentes, mais "neutre" et dont la présence ne rompt pas l'harmonie de l'ensemble.
- 7** altère le site
 Bâtiment qui, par sa mauvaise qualité esthétique, la disproportion des masses, des matériaux inadéquats, un mauvais équilibre des éléments extérieurs, etc., gêne et altère un site naturel ou construit.
- 8** démolli
 Bâtiment disparu ou en voie de disparition.

COMMUNE DE MONTHEY
 INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI DE LA VILLE DE MONTHEY
 VERSION 1.6 // 22.01.2024 // 1:1500 // A0



- Périmètre d'inventaire
- Parcelles
- zone constructions et installations d'intérêt public
- zone industrielle
- zone artisanale
- zone mixte avec habitat
- zone habitation forte densité
- zone habitation moyenne densité
- zone habitation faible densité

